

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 décembre 2023**

N° 231221132

HABITAT/LOGEMENT - Approbation de la création de la commission municipale de transparence sur les attributions de logement relevant du contingent communal

L'an deux mil vingt trois, le vingt et un décembre à vingt heures trente, les Membres composant le Conseil Municipal de GENTILLY, légalement convoqués le 15 décembre 2023 par Mme TORDJMAN, Maire, se sont réunis en Salle des fêtes, sous la Présidence de M. AGGOUNE, 1^{er} Adjoint au Maire.

PRESENTS M. DAUDET - M. AGGOUNE - M. ALLAIS - Mme JOUBERT - Mme VILATA - Mme HERRATI - M. BOMBLED - M. LE ROUX - Mme GRUOSSO - Mme HUSSON-LESPINASSE - M. NKAMA - M. CRESPIEN - M. MASO - Mme SCHAFFER - M. GIRY - Mme MAZIÈRES - M. PELLETIER - Mme LABADO - Mme JAY - Mme CARTEAU - M. MOKHBI - Mme GROUX - M. SEHIL .

Nombre de Membres

Composant le Conseil Municipal en Exercice 33

lesquels forment la majorité des Membres en Exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents à la séance : 23

Représentés : 6

Absents excusés : 0

Absents non excusés : 4

ABSENTS REPRESENTES Mme TORDJMAN par M. AGGOUNE - M. GUITOUNI par Mme VILATA - Mme SAUSSURE-YOUNG par Mme HERRATI - Mme POP par M. MOKHBI - M. BENAOUADI par M. DAUDET - Mme ALITA par Mme JAY.

ABSENTS NON EXCUSES Mme MELIANE - M. EL ARCHE - Mme VÉRIN - M. LEFEUVRE.

SECRETAIRE Antoine PELLETIER

La séance est ouverte à 20h30.

.../...

HABITAT/LOGEMENT - Approbation de la création de la commission municipale de transparence sur les attributions de logement relevant du contingent communal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR la proposition de Madame Françoise CARTEAU Conseillère Municipale,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-17,
VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints établi le 4 juillet 2020,
VU le tableau du conseil municipal,
VU sa délibération n°221122274 en date du 22 novembre 2022 portant approbation du Manifeste issu des assises de ' L'habitat dans tous ses états ',
CONSIDERANT la demande forte de transparence exprimée par les habitants sur la question des attributions de logement sur le contingent communal,
CONSIDERANT la volonté de la commune de se doter d'un outil pour instruire de façon collégiale le traitement des demandes de logements
APRES examen par la Commission « Une ville écologique à l'urbanisme maîtrisé avec des logements accessibles pour tous » en date du 11 décembre 2023

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} - **APPROUVE** la création d'une Commission municipale de transparence sur les attributions de logement relevant du contingent communal.

ARTICLE 2 - **APPROUVE** le règlement d'installation de ladite commission,

ARTICLE 3 - **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à la création et au fonctionnement de cette instance.

Par 23 voix pour, 5 voix abstentions, 1 voix ne prend pas part au vote (M. Antoine PELLETIER),

Affiché le 22 décembre 2023
Reçu en préfecture le 22 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 094-219400371-
20231221-10409-DE-1-1